

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026, Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Tarek SAHLI et Mr Fehmi LAOURINE.

Bilan de la société Attijari Leasing
Arrêté au 30 juin 2026
(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Caisses et avoirs auprès des banques	4	3 990 788	3 073 221	3 725 092
Créances sur la clientèle de Leasing	5	507 746 987	506 460 651	508 823 893
Acheteurs factorés	6	16 157 936	15 879 042	20 770 263
Portefeuille de placement	7	5 964 326	10 000 000	-
Portefeuille d'investissement	8	30 697 347	28 432 945	28 723 315
Valeurs immobilisées	9	4 434 635	4 505 484	4 379 362
Autres actifs	10	8 268 687	6 326 568	8 292 825
TOTAL DES ACTIFS		577 260 707	574 677 911	574 714 748
PASSIFS		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Concours bancaires	11	1 455 856	979 728	514
Dettes envers la clientèle	12	12 438 367	9 491 880	9 376 216
Comptes courants des adhérents	6	2 572 321	2 240 480	2 552 971
Emprunts et dettes rattachées	13	434 380 310	437 449 551	421 688 695
Fournisseurs et comptes rattachés	14	38 039 358	40 121 539	51 764 087
Autres passifs	15	10 715 649	9 846 397	8 562 940
TOTAL DES PASSIFS		499 601 860	500 129 574	493 945 423
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		39 398 570	34 170 375	34 001 051
Résultats reportés		7 528 663	9 115 241	9 115 241
Subventions d'investissement		89 613	92 173	89 613
Résultat de la période		3 142 002	3 670 546	10 063 421
Total des capitaux propres	16	77 658 847	74 548 336	80 769 326
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		577 260 707	574 677 911	574 714 748

**Etat des engagements hors bilan de la
Société Attijari leasing
Arrêté 30 juin 2026
(Montants exprimés en dinars)**

	30-juin		31 décembre
	2026	2025	2025
ENGAGEMENTS DONNES	112 586 752	100 090 594	97 017 939
Engagements de financement en faveur de la clientèle	36 033 140	22 810 382	18 938 773
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	75 513 024	75 274 091	77 778 419
Engagements de factoring	1 040 588	2 006 121	300 747
ENGAGEMENTS RECUS	162 676 406	163 106 851	162 436 820
Garanties reçues	57 445 091	55 881 091	55 881 091
Intérêts à échoir sur contrats actifs	105 231 315	107 225 759	106 555 729
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	130 500 000	90 000 000	60 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	1 30 500 000	90 000 000	60 000 000

Etat de résultat de la société Attijari Leasing
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026
(Exprimé en dinars)

	Note	30/06/2026	30-06-2025*	31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	34 755 743	34 341 217	69 236 285
Revenus de Factoring	18	367 130	1 247 941	2 634 217
Total des revenus		35 122 873	35 589 158	71 870 502
Autres produits d'exploitation	19	1 115 112	1 069 201	2 102 622
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		36 237 986	36 658 359	73 973 124
Charges financières nettes	20	(19 872 908)	(21 457 050)	(42 678 304)
Commissions encourues		(300 000)	(270 000)	(290 000)
Produits des placements	21	280 434	875 344	1 286 587
Revenus du portefeuille d'investissement	22	17 022	37 926	937 444
PRODUIT NET		16 362 533	15 844 578	33 228 850
Charges de personnel	23	(8 650 295)	(7 963 260)	(14 240 134)
Autres charges d'exploitation	24	(2 047 024)	(1 811 764)	(3 583 576)
Dotations aux amortissements	25	(251 394)	(273 803)	(503 288)
Total des charges d'exploitation		(10 948 713)	(10 048 826)	(18 326 998)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		5 413 820	5 795 752	14 901 853
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	-	900 704	-
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	27	(914 584)	(967 918)	(1 539 826)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	28	(90 000)	(75 000)	(60 000)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 409 237	5 653 539	13 302 026
Autres gains ordinaires	29	144 391	172 746	446 060
Autres pertes ordinaires		-1	-21	(4 388)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 553 627	5 826 264	13 743 698
Impôt sur les bénéfices		(1 183 943)	(1 747 879)	(3 066 897)
Contribution Sociale		(227 681)	(407 838)	(613 379)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 142 002	3 670 546	10 063 421

*Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

État de flux de trésorerie de la société Attijari leasing
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026
(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
	§			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	197 011 677	182 753 127	376 090 309
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	9 660 779	18 264 901	32 510 287
Financements des adhérents		(5 330 437)	(18 465 725)	(35 797 712)
		(164)	(176 037)	(319 345)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	057429)	678)	617)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(9 507 279)	(8 765 960)	(18 213 975)
Intérêts payés	34	(22 114 055)	(19 104 555)	(39 443 943)
Impôts et taxes payés	35	(8 375 335)	(5 827 859)	(15 452 702)
Autres flux de trésorerie	36	(1 851 172)	(3 626 885)	7 178 453
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(4 563 251)	(30 810 634)	(12 474 899)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
Corporelles et incorporelles	37	(306 668)	(140 384)	(243 746)
Encaissements provenant de la cession immobilisations				
Corporelles et incorporelles	38	32 000	25 250	25 250
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(5 200 000)	(3 000 000)	(3 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(5 474 668)	(3 115 134)	(3 218 496)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(6 252 481)	(5 664 473)	(5 833 798)
Encaissements provenant des emprunts		130 000 000	140 000 000	200 000 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		(114 399 247)	(102 741 076)	(168 423 037)
Flux liés au financement à court terme		(500 000)	(2 500 000)	(13 250 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		8 848 273	29 094 451	12 493 165
Variation de trésorerie				
		(1 189 646)	(4 831 316)	(3 200 230)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		3 724 579	6 924 809	6 924 809
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	2 534 932	2 093 493	3 724 579

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL****1-1 Présentation de la société**

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DT de prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2026, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2026, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

Attijari leasing applique les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers du 31 décembre.

Il n'y a pas eu des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

Il n'y a eu aucun élément inhabituel qui peuvent affecter certains postes d'actif, du passif, des capitaux propres, du résultat net ou des flux de trésoreries au 30/06/2026.

Absence des montants présentés dans les états financiers aux 30/06/2026 suite aux changements d'estimation par rapport à l'exercice précédents.

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les

Délais,

- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société en tant qu'établissement financier a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie adaptée par « **ATTIJARI LEASING** », se présente comme suit :

1. La détermination de la population cible :

Les engagements bruts directs et par signature sur la clientèle, hors banques, établissements financiers et institutions de microfinance constituées sous forme de société anonyme, classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr »

2. *Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur activité se détaillant comme suit :*

- **Engagements sur les professionnels du secteur privé :**

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme y compris les agences de voyage
- Promotion immobilière
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services y compris les agence de location de voitures

- **Contreparties publiques :**

- Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

La détermination pour chaque groupe de contrepartie désigné « gi » d'un taux de migration moyen estimé sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020 :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

Avec :

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	2,75%
Industries pharmaceutiques	0,5%
Autres industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agence de location de voitures	4,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%

4. Application des taux de provisionnement standards « TPgi »

Les taux de provisionnement standards « TPgi » se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agence de location de voitures	40%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%

Les établissements financiers peuvent retenir, après accord préalable de la Banque Centrale de Tunisie et sur la base d'un rapport motivé, des taux de majoration « Δgi » et/ou des taux de provisionnement « TPgi » inférieurs aux taux indiqués ci-dessus.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PCgi », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe i : } PCgi = \text{Engts 0 et 1gix (TMMgi} + \Delta gi) \times TPgi$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PCgi$$

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés en produits trimestriellement et ce en remplacement de l'ancienne méthode de facturation à l'encaissement. (Voir note 3-3-8 Modification comptable)

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût.

Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT. Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de

rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

-Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

-A la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-9 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert par une convention TUNIS Ré.

3-3-10 Changement de présentation :

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relatives aux modifications comptables, les changements de présentation ont été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2025 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Retraitement de l'état de résultat :

Rubrique	30/06/2025 Publié	Reclassement	30/06/2025 Retraité
Produits des placements	1 813 974	(938 630)	875 344
Revenus du portefeuille d'investissement (*)	-	37 926	37 926
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (**)	-	900 704	900 704

(*) Il s'agit du reclassement des dividendes provenant des portefeuilles d'investissement du poste « Produits des placements » vers le poste « Revenus des portefeuilles d'investissement ».

(**) Il s'agit du reclassement des plus-values nettes des commissions sur cession des titres du portefeuille d'investissement du poste « Produits des placements » vers le poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Banques	3 975 110	3 060 104	3 721 665
- Caisses	15 678	13 117	3 427
<u>Total</u>	3 990 788	3 073 221	3 725 092

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Créances de leasing	499 673 674	500 149 343	501 804 198
- Impayés	37 985 307	37 766 802	35 073 163
- Effets impayés et à l'encaissement	47 284	34 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(3 165 796)	(3 197 544)	(3 082 177)
- Produits à recevoir marge non facturer	116 886	77 307	52 860
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 053 802	3 161 713	3 713 614
- Créances radiées	184 066	184 066	184 066
<u>Total brut</u>	537 895 223	538 175 935	537 789 974
- Provisions pour dépréciation des encours	(4 372 245)	(5 264 620)	(4 165 465)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(12 763 507)	(13 749 541)	(11 984 569)
- Provisions additionnelles	(2 314 567)	(2 011 903)	(2 314 567)
- Provisions collectives	(5 509 318)	(5 509 318)	(5 509 318)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 791 883)	(4 783 187)	(4 595 447)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	(30 148 236)	(31 715 285)	(28 966 082)
<u>Total net</u>	507 746 987	506 460 651	508 823 893

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Solde au début de période	505 517 813	495 466 182	495 466 182
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	130 236 104	134 314 143	267 789 007
- Relocations	3 140 957	2 819 459	4 117 149
- Consolidations	8 984	0	0
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(124 672 932)	(119 937 937)	(243 702 624)
- Remboursement anticipé de créances	(7 971 877)	(5 942 351)	(11 675 355)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(49 222)	(8 703)	(11 506)
- Relocations	(3 421 855)	(3 365 808)	(5 577 207)
- PV de carence	(60 495)	(33 927)	(887 833)
Total	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	591 471 008	592 826 787	592 758 322
A recevoir dans moins d'un an	248 208 002	244 710 459	234 920 537
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	342 245 636	346 159 221	356 616 824
A recevoir dans plus de 5 ans	1 017 371	1 957 108	1 220 962
Produits financiers non acquis (b)	105 231 315	107 225 759	106 555 729
A recevoir dans moins d'un an	53 160 628	53 951 253	53 967 554
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	51 989 783	53 155 594	52 498 163
A recevoir dans plus de 5 ans	80 904	118 913	90 011
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	486 239 693	485 601 028	486 202 593
Créances en instance de mise en force (2)	3 053 802	3 161 713	3 713 614
Créances échues(3)	1 978 093	2 197 611	2 101 774
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	624 718	663 196	672 813
Contrats suspendus (contentieux) (5)	10 831 169	11 687 509	12 827 018
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Analyse par secteur d'activité :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Bâtiment et travaux publics	32 115 476	28 932 061	28 581 053
Industrie	65 335 923	64 195 167	66 041 515
Tourisme	25 770 331	10 871 587	12 546 883
Commerces et services	318 902 627	345 897 104	341 941 738
Agriculture	60 603 118	53 415 137	56 406 623
<u>Total</u>	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Analyse par type de matériel

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Equipements	12 706 768	14 415 176	12 967 888
Matériel roulant	448 618 706	445 925 881	448 191 348
Matériel spécifique	19 613 200	21 870 702	20 774 636
<u>Sous Total</u>	480 938 674	482 211 759	481 933 872
Immobilier	21 788 802	21 099 297	23 583 941
<u>Total</u>	502 727 476	503 311 056	505 517 813

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2026 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	427 147 731	52 082 536	4 091 335	4 392 537	11 857 818	499 571 957
Impayés	4 046 208	8 862 842	1 983 090	3 277 097	19 816 069	37 985 307
Autres créances						-
Contrats en instance de mise en force	3 053 802	-	-	-	-	3 053 802
CREANCES LEASING	434 247 741	60 945 378	6 074 425	7 669 634	31 673 887	540 611 065
Avances reçues (**)	(11 076 474)	(689 240)	-	-	(672 653)	(12 438 367)
ENCOURS GLOBAL	423 171 267	60 256 139	6 074 425	7 669 634	31 001 234	528 172 699
ENGAGEMENTS HORS BILAN	36 033 140					36 033 140
TOTAL ENGAGEMENTS	459 204 407	60 256 139	6 074 425	7 669 634	31 001 234	564 205 839
Produits réservés	-	-	(428 657)	(720 119)	(3 643 107)	(4 791 883)
Provisions sur encours financiers	-	-	(16 320)	(3 379)	(4 352 547)	(4 372 245)
Provisions sur impayés	-	-	(266 022)	(896 735)	(11 600 750)	(12 763 507)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(2 314 567)	(2 314 567)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(710 999)	(1 620 233)	(21 910 971)	(24 242 203)
ENGAGEMENTS NETS	459 204 407	60 256 139	5 363 426	6 049 401	9 090 263	539 963 636

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,08%	1,36%	5,49%
		7,93%	

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2025	7,97%
---	-------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	11,70%	21,13%	70,68%
		54,18%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2025		52,57%	

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 101 717DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Comptes des acheteurs factorés	12 260 806	2 156 468	2 768 063
- Effets à l'encaissement	5740 500	14 806 779	19 086 405
- Intérêts échus et différés	-	-	-
<u>Sous Total (A)</u>	18 001 306	16 963 247	21 854 468
- Provisions	(1 005 489)	(931 718)	(931 718)
- Agios réservés	(837 880)	(152 488)	(152 488)
<u>Total des provisions</u>	(1 843 370)	(1 084 205)	(1 084 205)
<u>Total net</u>	16 157 936	15 879 042	20 770 263
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 572 321	2 240 480	2 552 971
<u>Sous total (B)</u>	2 572 321	2 240 480	2 552 971
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	15 428 985	14 722 768	19 301 497

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés	261 798		10 539 612		1 459 393	12 260 803
Valeurs à l'encaissement	2 433 862		3 306 638		0	5 740 500
Fonds de garantie (*)	(706 491)		(1 492 000)		(375 187)	(2 573 678)
ENGAGEMENTS BILAN	1 989 169	0	12 354 250	0	1 084 205	15 427 624
ENGAGEMENTS HORS BILAN	1 040 588					1 040 588
TOTAL ENGAGEMENTS	3 029 757	0	12 354 250	0	1 084 205	16 468 212
Produits réservés			685 393		152 488	837 880
Provisions			73 771		931 718	1 005 489
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	759 164	0	1 084 205	1 843 370
ENGAGEMENTS NETS	3 029 757	0	11 595 086	0	0	14 624 843
Ratio des actifs non performants			75,02%	0,00%	6,58%	
Ratio des actifs non performants au 30 Juin 2026				81,60%		
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2025				5,53%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 Juin 2026				13,72%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2025				100,00%		

(*) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Titres SICAV	5 964 326	0	0
- Titres cotés	284 000	284 000	284 000
- Certificat de dépôt	0	10 000 000	0
<u>Total brut</u>	6 248 326	10 284 000	284 000
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(284 000)	(284 000)	(284 000)
<u>Total net</u>	5 964 326	10 000 000	0

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur d'acquisition	Provision
UADH	40 000	7,10	284 000	(284 000)

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
-Titres immobilisés	176 400	426 400	426 400
-Fonds à capital risque	28 917 067	26 718 266	26 864 946
- Placement Assurance IDR	1 851 028	1 535 426	1 679 116
<u>Total brut</u>	30 944 494	28 680 092	28 970 462
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	(247 147)	(247 147)	(247 147)
<u>Total net</u>	30 697 347	28 432 945	28 723 315

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2026 comme suit :

Émetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Pourcentage de détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2026, la somme de 28 917 067 DT et se présentent comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG 14	FG 15	
Emplois sur fonds à capital risque																
Participation	-	-	1 600 000	2 000 000	200 000	-	1 625 000	1 000 020	665 625	2 000 069	1 600 127	2 400 603	450 000	-	-	13 541 445
Disponibles	307 835	-	37 263	60 909	204 133	61 556	662 242	1 116 548	523 301	491 199	415 593	657 834	2 604 328	3 032 882	5 200 000	15 375 622
Total des emplois	307 835	-	1 637 263	2 060 909	404 133	61 556	2 287 242	2 116 568	1 188 926	2 491 268	2 015 720	3 058 437	3 054 328	3 032 882	5 200 000	28 917 067
Ressources des fonds à capital risque																
Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	5 200 000	34 200 000
Excédents antérieurs	(692 165)	(0)	(362 737)	(409 268)	2 631	(1 285 927)	(213 550)	608 500	118 535	(8 732)	15 720	57 646	43 852	20 265	-	- 2 105 230
Excédent de l'exercice	-	-	-	(29 824)	1 501	1 057	793	8 057	4 766	-	-	791	10 476	12 617	-	10 234
Remboursement liquidités					(600 000)	(653 573)		(999 989)	(934 375)							- 3 187 937
Dividendes																-
Total des ressources	307 835	- 0	1 637 263	2 060 909	404 133	61 556	2 287 242	2 116 568	1 188 926	2 491 268	2 015 720	3 058 437	3 054 328	3 032 882	5 200 000	28 917 067

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026, s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG 14	FG 15	
Intérêts comptes courants/échelle intérêts	-	-	-	-	1 501	1 057	793	8 057	4 766			791	10 476	12 617	-	40 058
Commissions SICAR / Echelle Intérêts/COMM DE GESTION	-	-	-	(29 824)												(29 824)
Excédent de l'exercice	-	-	-	(29 824)	1 501	1 057	793	8 057	4 766	-	-	791	10 476	12 617	-	10 234

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2026, cette rubrique totalisant 4 434 635 DT contre 4 379 362 DT à l’issue de l’exercice précédent, s’analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
			Début de période	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période		
	Logiciels	33,3%	1 280 243	33 140	-	-	1 313 383	1 010 804	67 217	-	1 078 021	-	235 361
	Logiciels en cours		28 402	-	-	-	28 402	-	-	-	-	-	28 402
			-				-						
	<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>1 308 645</u>	<u>33 140</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 341 785</u>	<u>1 010 804</u>	<u>67 217</u>	<u>-</u>	<u>1 078 021</u>	<u>-</u>	<u>263 764</u>
	Terrain	-	1 595 992	-	-	-	1 595 992	-	-	-	-	-	1 595 992
	Construction	5,0%	4 373 276	-	-	-	4 373 276	3 338 852	61 804	-	3 400 656	-	972 620
	Matériel de transport	20,0%	496 677	-	(55 794)	-	440 883	293 524	21 867	(55 794)	259 597	-	181 286
	Installations générales	10,0%	1 902 157	61 171	-	-	1 963 329	1 191 417	57 514	-	1 248 932	-	714 397
	Mobilier de bureau	20,0%	343 848	19 859	-	-	363 707	250 433	14 677	-	265 110	-	98 597
	Matériel informatique	33,3%	517 752	132 605	-	-	650 357	447 953	28 314	-	476 267	-	174 090
	Matériel de transport à statut juridique particulier (**)	20,0%	476 301	-	-	-	476 301	476 301	-	-	476 301	-	0
	Immobilisations hors exploitation (***)		555 509	-	-	-	555 509	-	-	-	-	400 000	155 509
	Immobilisations corporelles en cours (*)		218 488	59 893	-	-	278 381	-	-	-	-	-	278 381
	<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>10 480 000</u>	<u>273 528</u>	<u>(55 794)</u>	<u>-</u>	<u>10 697 735</u>	<u>5 998 480</u>	<u>184 177</u>	<u>(55 794)</u>	<u>6 126 863</u>	<u>400 000</u>	<u>4 170 872</u>
	TOTAUX		11 788 646	306 668	(55 794)	-	12 039 520	7 009 284	251 394	(55 794)	7 204 884	400 000	4 434 635

(*) Pour la rubrique « Immobilisations incorporelles en cours » il s'agit d'un logiciel en cours de développement au 30-06-2026 et dont la valeur a été constaté selon une facture d'avance au démarrage des travaux comme convenue au contrat signé entre les deux parties. S'agissant de logiciel non encore en marche et compte tenue de la nature du bien, aucune dotation d'amortissement n'a été constatée au courant l'année 2026

(**) Les matériels de transport à statut juridique particulier se détaillent comme suit :

Matériel de transport a statut juridique particulier au 30 JUIN 2026

Date d'acquisition	Contrat N°	Equipement	Nature de l'équipement	Valeur d'acquisition	Date fin	Echéance a - 1ans/loyer	Emprunt/rest e loyer
01/02/2021	LM0156 8490	03 POLO SEDAN	Voiture Tourisme	165 351	01/01/2024	0	0
01/12/2021	LM0159 0370	03 KIA	Voiture Tourisme	139 209	01/12/2024	0	0
01/12/2021	LM0159 1450	01 HONDA CITY	Voiture Tourisme	75 631	01/02/2025	0	0
01/12/2021	LM0159 1850	01 FIAT FIORINO	Voiture Utilitaire	34 070	01/12/2024	0	0
20/07/2022	LM0160 3300	01 HYUNDAI I20	Voiture Tourisme	62 039	20/06/2025	0	0
TOTAL AU 30 JUIN 2026				476 301		-	-

(***) En référence à la note 9 « Valeurs immobilisés », les immobilisations hors exploitation, constituant un ensemble d'immobiliers et de terrains pour une valeur comptable nette de 156 KDT au 30/06/2026, ont été acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance (saisie d'un immeuble, qui fut donné en hypothèque au nom d'Attijari leasing) et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal du cycle d'exploitation.

Il est à noter que la société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et finaliser l'opération et qu'il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

Il s'agit d'un ensemble immobilier récupéré, vu la spécificité du matériel et les procédures juridiques relativement longue, action en justice en cours, la société a pris la décision de provisionner le matériel à concurrence de 100 KDT par an. Le total de la provision au 30-06-2026 est de 400 KDT.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Frais d'émission des emprunts	414 064	792 817	582 057
- Etat, crédit de TVA	0	0	591 689
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	33 634	33 634
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	102 486	30 226	30 470
- Opération avec le personnel	3 358 312	2 207 734	3 232 277
- Autres créances sur le personnel	0	3 010	0
- Etat, crédit de IS	922 077	11 002	598 171
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 985 958	1 515 510	1 497 043
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	457 408	457 408
- Autres comptes débiteurs	380 545	380 451	380 734
- Produits à recevoir	186 508	173 460	272 856
- Compte d'attente	442 773	645 732	1 138 700
- Charges constatées d'avance	421 903	512 576	350 479
Total brut	8 707 058	6 764 938	9 166 907
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(874 083)
Total net	8 268 687	6 326 568	8 292 825

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur Comptable Nette
		Début de Période	Addition	Reclassement	Fin de Période	Début de Période	Dotation de La période	Reclassement	Fin de Période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	55 125	0	0	55 125	55 125	0	0	55 125	0
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	5 309 815	0	0	5 309 815	4 727 758	167 993	0	4 895 750	414 064
TOTAUX		5 364 940	0	0	5 364 940	4 782 883	167 993	0	4 950 875	414 064

(A) Les frais d'augmentation du capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Banques, découverts	1 455 856	979 728	514
<u>Total</u>	<u>1 455 856</u>	<u>979 728</u>	<u>514</u>

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Avances et acomptes reçus des clients	12 438 367	9 491 880	9 376 216
<u>Total</u>	<u>12 438 367</u>	<u>9 491 880</u>	<u>9 376 216</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Emprunts			
- Banques locales	337 825 962	293 212 691	308 225 209
- Banques étrangères	0	2 465 556	0
- Emprunts obligataires	80 000 000	112 000 000	94 000 000
- Certificats de Leasing	9 500 000	20 750 000	10 000 000
- Certificats de dépôt	0	0	0
- Crédits de leasing	0	228 923	0
<u>Total emprunts</u>	<u>427 325 962</u>	<u>428 657 169</u>	<u>412 225 209</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 066 341	2 824 134	3 198 920
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 463	134 522	1 463
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 863 217	5 595 868	6 136 643
- Intérêts courus sur certificats de leasing	123 327	237 857	126 461
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 054 347</u>	<u>8 792 381</u>	<u>9 463 487</u>
<u>Total général</u>	<u>434 380 310</u>	<u>437 449 551</u>	<u>421 688 695</u>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
	-	-	-	-	<u>308 225 209</u>	<u>130 000 000</u>	<u>100 399 247</u>	<u>337 825 962</u>	<u>212 118 416</u>	<u>125 707 546</u>
ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	1 100 000		1 100 000	0	0	0
ATTIJARI BANK 21/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	1 500 000		1 000 000	500 000	0	500 000
ATTIJARI BANK 21/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	1 500 000		1 000 000	500 000	0	500 000
ATTIJARI BANK 21/04	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	1 578 960		1 052 630	526 330	0	526 330
ATTIJARI BANK 22/01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>8,25%</u>	3 750 000		1 500 000	2 250 000	0	2 250 000
ATTIJARI BANK 22/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>	3 000 000		1 000 000	2 000 000	0	2 000 000
ATTIJARI BANK 22/03	1 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>	300 000		100 000	200 000	0	200 000
ATTIJARI BANK 22/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>8,60%</u>	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
ATTIJARI BANK 22/05	19 000 000	DT	5 ANS	<u>9,27%</u>	7 000 000		2 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 23/01	20 000 000	DT	5 ANS	<u>10,01%</u>	10 000 000		2 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 23/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	5 500 000		1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 23/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	2 750 000		500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 23/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	2 750 000		500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 23/05	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	5 500 000		1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 24/01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,81%</u>	7 000 000		1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 24/02	20 000 000	DT	5 ANS	<u>9,82%</u>	13 684 208		2 105 264	11 578 944	7 368 416	4 210 528
ATTIJARI BANK 24/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>9,82%</u>	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 24/04	15 000 000	DT	5 ANS	<u>9,83%</u>	11 250 000		1 500 000	9 750 000	6 750 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 24/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,84%</u>	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 24/06	20 000 000	DT	5 ANS	<u>9,84%</u>	16 000 000		2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 25/01	50 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	42 500 000		5 000 000	37 500 000	27 500 000	10 000 000
ATTIJARI BANK 25/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	9 500 000		1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 25/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 25/04	20 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	20 000 000		2 000 000	18 000 000	14 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 25/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 25/06	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26/01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 26/02	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000

Attijari Leasing
Etats financiers arrêtés au 30 juin 2026

ATTIJARI BANK 26/03	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		15 000 000	750 000	14 250 000	11 250 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 26/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 26/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26/06	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		15 000 000		15 000 000	12 000 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 26/07	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		10 000 000		10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 26/08	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		15 000 000		15 000 000	12 000 000	3 000 000
Crédits Directs, ATTIJARI BANK			(TMM+1%)		25 000 000	50 000 000	50 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					233 913 168	130 000 000	85 357 894	278 555 274	178 368 416	100 186 858
BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0	0	0	0	0	0
BIAT 21-01	5 000 000	DT	4 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0	0	0	0	0	0
BIAT 22-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	5 250 000	1 500 000	3 750 000	750 000	3 000 000	3 000 000
BIAT 22-02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	3 684 211	1 052 632	2 631 579	526 316	2 105 263	2 105 263
BIAT 23-01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+3%</u>	6 000 000	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000	2 000 000
BIAT 23-02	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+3%</u>	9 000 000	1 500 000	7 500 000	4 500 000	3 000 000	3 000 000
BIAT 24-01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 000 000	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000	1 000 000
BIAT 24-02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	7 894 737	1 052 632	6 842 105	4 736 842	2 105 263	2 105 263
BIAT 24-03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	7 894 737	1 052 632	6 842 105	4 736 842	2 105 263	2 105 263
				-						
				-						
TOTAL BIAT					43 723 684	0	7 657 895	36 065 789	20 750 000	15 315 789

DESIGNATION	Montant du crédit	devise de l'emprunt	durée de l'emprunt	taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 21-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	1 000 000		500 000	500 000	0	500 000
AMEN BANK 22-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	1 052 632		526 316	526 316	0	526 316
AMEN BANK 23-01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	4 500 000		1 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
AMEN BANK 24-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 500 000		500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK 24-02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
AMEN BANK 24-03	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	8 000 000		1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
TOTAL AMEN BANK					21 802 632	0	4 026 316	17 776 316	10 750 000	7 026 316
BANQUE DE TUNISIE 21/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	500 000		500 000	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 22/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	2 250 000		500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 000 000		500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
TOTAL BT					7 250 000	0	2 000 000	5 250 000	2 250 000	3 000 000
BH 19/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,5%</u>	535 725		357 142	178 583	0	178 583
TOTAL BH					535 725	0	357 142	178 583	0	178 583
ATB 21/01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,25%</u>	1 000 000		1 000 000	0	0	0
TOTAL ATB					1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES					308 225 209	130 000 000	100 399 247	337 825 962	212 118 416	125 707 546

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Emprunt obligataire 2022-1 A	28 088 000	DT	5ANS	10,00%	11 235 200			11 235 200	5 617 600	5 617 600
Emprunt obligataire 2022-1 B	1 912 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	764 800			764 800	382 400	382 400
Emprunt obligataire 2023-1 A	30 000 000	DT	5ANS	10,70%	18 000 000			18 000 000	12 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2024-1 A	- 29 500 000	- DT	- 5ANS	- 10,60%	- 23 600 000	-	5 900 000	17 700 000	11 800 000	- 5 900 000
Emprunt obligataire 2024-1 B	500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	400 000		100 000	300 000	200 000	100 000
Emprunt obligataire 2025-SUB	40 000 000	DT	5ANS	10,30%	40 000 000		8 000 000	32 000 000	24 000 000	8 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					94 000 000	0	14 000 000	80 000 000	54 000 000	26 000 000

(3) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>										
Certificats de Leasing										
CERTIFICAT LEASING AL BARAKA					10 000 000		500 000	9 500 000	2 500 000	7 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS					10 000 000	0	500 000	9 500 000	2 500 000	7 000 000
TOTAL GENERAL					412 225 209	130 000 000	114 899 247	427 325 963	268 618 416	158 707 546

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	25 142	119 292	28 537
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	4 122 725	3 868 962	5 780 706
- Effets à payer	33 891 491	36 133 285	45 954 844
<u>Total</u>	38 039 358	40 121 539	51 764 087

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	40 725
- Personnel, autres charges à payer	336 836	296 676	331 965
- Etat, retenues sur salaires	147 806	78 418	223 278
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	471 291	380 503	553 673
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 183 944	531 128	0
- Contribution fond solidarité	114 108	102 756	112 898
- Contribution conjoncturelle	227 682	407 839	613 380
- Etat, autres impôts et taxes à payer	164 555	261 155	242 249
- Etat, TVA à payer	609 465	542 478	0
- Etat, TCL à payer	22 492	23 235	22 985
- CC ASSOCIER	2 304	1 897	1 897
- C.N.S.S	1 004 896	890 497	571 310
- CAVIS	243 817	212 900	99 093
- Autres comptes créditeurs	74 792	21 707	29 600
- Remboursement assurance groupe	41 691	38 608	24 314
- Remboursement assurance vie	5 727	22 580	5 590
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	2 297 321	1 796 991	1 385 142
- Compte d'attente	231 116	157 417	678 691
- Caisse de compensation	2 458	1 933	1 768
- Produits constatés d'avance	37 340	578 907	646 026
- Prestataires de services	22 124	22 124	22 124
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 683 292	1 881 191	1 181 542
- Provisions pour départ à la retraite (*)	1 716 468	1 521 331	1 726 894
<u>Total</u>	10 715 649	9 846 397	8 562 940

(*) Attijari leasing comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

L'indemnité légale de départ à la retraite à payer à ses salariés lors de leur départ à la retraite conformément aux nouvelles conventions sectorielles en vigueur, Attijari leasing a conclu un contrat permettant la

constitution d'un fonds collectif de placement avec Attijari assurance rentrant dans la catégorie 13-1-2-3 du règlement 1-2016 du Code Général des Assurances en date du 13/7/2016 régissant sur l'assurance vie et la capitalisation.

Que les modalités de calcul de cette provision tiennent compte de plusieurs paramètres : salaire brut du salarié, de son ancienneté, âge, espérance de vie selon statistiques au niveau des assurances, une actualisation de ces données par pour déterminer la prime annuelle, etc. Il est à noter qu'il n'a aucun avantage en nature accordé au personnel.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	34 200 000	29 000 000	29 000 000
- Réserve pour fonds social	448 570	420 375	251 051
- Résultats reportés	7 528 663	9 115 241	9 115 241
-Subventions d'investissement	89 613	92 173	89 613
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	74 516 845	70 877 790	70 705 904
Résultat de l'exercice	3 142 002	3 670 546	10 063 421
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	77 658 847	74 548 336	80 769 326
<u>Résultat par action :</u>			
Résultat de la période (1)	3 142 002	3 670 546	10 063 421
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Résultat par action (1) / (2)	1.143	1.335	3.659

Le capital social s'élève au 30 juin 2026, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.
- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-dessous :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Effet des modifications comptables	Résultats Reportés	Subventions d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2025	27 500 000	2 750 000	2 000 000	29 000 000	251 051	0	9 115 241	89 613	10 063 421	80 769 326
Affectation par l'A.G. O				5 200 000	400 000		4 463 421		(10 063 421)	(0)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2025							(6 050 000)		0	(6 050 000)
Prélèvement sur fonds social					(202 481)					(202 481)
Subventions d'investissement										0
Résultat au 30/06/2026									3 142 002	3 142 002
CAPITAUX PROPRES AU 30-06-2026	27 500 000	2 750 000	2 000 000	34 200 000	448 570	0	7 528 662	89 613	3 142 002	77 658 847

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Intérêts conventionnels	33 832 035	33 666 606	67 817 203
Intérêts intercalaires	1 041	4 753	6 600
Intérêts de retard	1 055 078	1 312 940	2 229 452
Marge non facturer	64 026	1 493	(22 953)
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	34 952 179	34 985 792	70 030 303
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(883 470)	(1 148 707)	(1 635 034)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	687 033	504 132	841 016
. Intérêts de retard antérieurs	-	-	-
<u>Variation des produits réservés</u>	(196 436)	(644 575)	(794 018)
<u>Total des revenus de leasing</u>	34 755 743	34 341 218	69 236 285

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
Commissions de factoring	73 646	247 296	451 156
Intérêts de financement	978 877	1 000 644	2 183 061
Variation des produits réservés factoring	(685 393)	0	0
<u>Total revenus de factoring</u>	367 130	1 247 941	2 634 217

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	342 364	260 443	503 314
- Frais divers sur dossiers	769 282	806 073	1 593 977
- Autres produits d'exploitation	3 466	2 685	5 332
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 115 112	1 069 201	2 102 622

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Intérêts des emprunts obligataires	4 387 986	4 931 263	10 213 398
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	15 302 245	16 075 558	31 759 910
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	0	129 507	123 380
- Autres charges financières et assimilés	5 881	21 474	42 770
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	167 993	257 391	468 151
- Charge à répartir des frais d'émission d'emprunts	0	6 000	9 000
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	19 864 105	21 421 194	42 616 611
- Intérêts des comptes courants	8 804	20 000	44 025
- Intérêts sur opérations de financement	0	15 856	17 669
<u>Total des autres charges financières</u>	8 804	35 856	61 694
<u>Total général</u>	19 872 908	21 457 050	42 678 304

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dividendes sur titres	320 726	0	0
- Plus-values sur cession de titres SICAR	0	0	0
- Plus-values sur cession de titres SICAV	71 568	123 772	197 421
- Commission sur cession de titres	0	0	0
- Moins-values réalisées sur cession de titres SICAV	(198 085)	0	0
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(44 753)	(3 503)	(3 503)
- Revenus des certificats de dépôt	4 907	651 172	688 576
- Revenus placement "IDR"	0	49 728	129 728
- Intérêts sur emprunts obligataires	0	0	0
- Intérêts des comptes courants	95 900	54 175	232 971
- Autres intérêts et revenus assimilés	30 171	0	41 394
<u>Total</u>	280 434	875 344	1 286 587

NOTE 22 : REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Plus-values sur cession de titres	0	0	984 672
- Commission sur cession de titres	0	0	(85 154)
- Dividendes sur titres	17 022	37 926	37 926
<u>Total</u>	17 022	37 926	937 444

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Salaires et compléments de salaires	6 443 108	5 954 384	10 309 686
- Rémunérations du personnel détaché	676 894	548 306	1 162 636
- Charges connexes aux salaires	5 538	13 565	52 458
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	1 371 809	1 241 346	2 124 685
- Autres charges sociales	125 910	134 571	321 860
- Assurance IDR	60 000	83 087	288 650
- Transfert de charges	(32 963)	(12 000)	(19 841)
<u>Total</u>	8 650 295	7 963 260	14 240 134

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Achat de matières et fournitures	115 671	106 705	235 198
<u>Total des achats</u>	115 671	106 705	235 198
- Locations	115 670	93 136	198 751
- Charges locatives et de copropriété	7 798	22 296	39 045
- Entretiens et réparations	59 718	88 649	196 153
- Primes d'assurances	263 431	234 878	493 113
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	17 188	20 621	45 103
<u>Total des services extérieurs</u>	463 806	459 579	972 164
- Formations	20 077	2 650	49 391
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	435 690	402 282	921 107
- Publicités, publications, relations publiques	313 439	235 420	311 742
- Transports	69 825	65 684	133 392
- Déplacements, missions et réceptions	27 716	4 388	13 378
- Frais postaux et de télécommunications	66 866	86 323	165 872
- Services bancaires et assimilés	117 247	49 768	93 194
- Documentations	5 760	5 551	5 551
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 056 620	852 067	1 693 627
- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité CNR	9 375	9 375	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	78 125	78 125	156 250
- Impôts et taxes sur rémunérations	184 883	176 400	242 862
- T.C.L	128 259	128 008	257 652
- Droits d'enregistrement et de timbres	15 101	7 836	19 269
- Autres impôts et taxes	4 559	3 045	6 555
<u>Total des impôts et taxes</u>	332 802	315 288	526 338

Total général**2 047 024****1 811 764****3 583 576****NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	67 217	38 304	82 027
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	184 177	235 498	421 261
<u>Total</u>	251 394	273 803	503 288

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Plus-values sur cession de titres	0	984 172	0
- Commission sur cession de titres	0	(83 467)	0
<u>Total</u>	0	900 704	0

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 655 619	2 986 887	4 731 440
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	320 028
- Reprise sur provisions additionnelles	0	0	(19 078)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 669 901)	(1 823 950)	(3 166 190)
- Créances radiées	0	0	3 633 236
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	0	0	(3 264 727)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	0	0	(337 183)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	73 771	0	0
- Encaissement sur créances radiées	(144 906)	(195 019)	(357 700)

Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées**914 584****967 918****1 539 826****NOTE 28 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS**

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	178 300	75 000	495 712
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(176 594)	0	(684 649)
- Perte sur redressement social (*)	88 294	0	248 937
<u>Total</u>	90 000	75 000	60 000

(*) La perte relative au redressement social fait suite à un contrôle effectué par la CNSS au titre des exercices 2021, 2022 et 2023, pour un montant intégralement provisionné. Une reprise de ladite provision a été constatée, tandis que le montant du règlement a été comptabilisé en perte.

NOTE 29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	32 000	25 250	25 250
- Revenus des immeubles	34 971	50 511	94 282
- Produits nets sur cessions d'immobilisations leasing	73 529	94 032	318 445
- Autres produits	3 891	2 954	8 082
<u>Total</u>	144 391	172 746	446 060

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Impayés sur créances de leasing en début de période	35 073 163	33 028 542	33 028 542
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(37 985 307)	(37 766 802)	(35 073 163)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(47 284)	(34 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(9 376 216)	(10 412 301)	(10 412 301)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12 438 367	9 491 880	9 376 216
- Créances radiées en début de période	184 066	184 066	184 066
- Créances radiées en fin de période	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Plus ou moins-values sur relocation	280 899	546 349	1 460 058
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 082 177)	(3 045 210)	(3 045 210)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 165 796	3 197 544	3 082 177
- Produit à recevoir en début de période	52 860	75 813	75 813
-Produit à recevoir en fin de période	(116 886)	(77 307)	(52 860)
- TVA collectée	27 707 370	26 336 660	53 685 134
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	488 915	(144 935)	(163 402)
- Loyers encaissés	158 506 007	153 609 296	311 526 427
- Intérêts de retard	1 055 078	1 312 940	2 229 452
-marge non facturer	64 026	1 493	(22 953)
- Créances virées en Pertes	0	0	(3 633 236)
- Encours financiers virées en pertes	60 495	33 927	887 833
- Commissions encourues	(300 000)	(270 000)	(290 000)
- Remboursement des valeurs résiduelles	49 222	8 703	11 506
- Encaissement sur créances radiées	(144 906)	(195 019)	(357 700)
- Consolidations	(8 984)	0	0
- Remboursements anticipés	7 971 877	5 942 351	11 675 355
- Produits sur Cessions anticipées	342 364	260 443	503 314
- Autres produits d'exploitation	772 749	808 757	1 599 309
<u>Encaissements reçus des clients</u>	197 011 677	182 753 127	376 090 309

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Encours de Financement des adhérents en début de période	19 301 497	13 059 932	13 059 932
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(15 428 985)	(14 722 768)	(19 301 497)
- Produits constatés d'avance en début de période	(646 026)	(405 385)	(405 385)
- Produits constatés d'avance en fin de période	37 340	578 907	646 026
- Revenus du factoring	367 130	1 247 941	2 634 217
- Variations des agios réservés	685 393	(5 410)	(5 410)
- Financement des adhérents	5 330 437	18 465 725	35 797 712
- TVA collectée	13 993	45 958	84 692
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>	9 660 779	18 264 901	32 510 287

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	51 735 550	60 575 327	60 575 327
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(38 014 216)	(40 002 247)	(51 735 550)
- Fournisseurs, avances en début de période	(30 470)	(135 096)	(135 096)
- Fournisseurs, avances en fin de période	102 486	30 226	30 470
- Investissements pour financement de contrats de leasing	130 236 104	134 314 143	267 789 007
- TVA sur Investissements	20 027 976	21 255 326	42 821 458
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	164 057 429	176 037 678	319 345 617

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Prestataires Assurances en début de période	(457 408)	(457 408)	(457 408)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	457 408	457 408
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(3 232 277)	(2 249 412)	(2 249 412)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	3 358 312	2 210 734	3 232 277
- Charges constatées d'avance en début de période	(350 479)	(435 712)	(435 712)
- Charges constatées d'avance en fin de période	421 903	512 576	350 479
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	28 537	22 849	22 849
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(25 142)	(119 292)	(28 537)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	40 725	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(40 725)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	331 965	283 111	283 111
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(336 836)	(296 676)	(331 965)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	223 278	157 557	157 557
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(147 806)	(78 418)	(223 278)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	553 673	545 638	545 638
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(471 291)	(380 503)	(553 673)
- C.N.S.S en début de période	571 310	534 863	534 863
- C.N.S.S en fin de période	(1 004 896)	(890 497)	(571 310)
- CAVIS en début de période	99 093	97 587	97 587
- CAVIS en fin de période	(243 817)	(212 900)	(99 093)
- Diverses Charges à payer en début de période	1 385 142	1 212 615	1 212 615
- Diverses Charges à payer en fin de période	(2 297 321)	(1 796 991)	(1 385 142)
- TVA, payées sur biens et services	254 590	272 182	660 796
- Charges de personnel	8 660 721	7 880 173	13 951 483
- Autres charges d'exploitation	2 047 024	1 811 764	3 583 576
- Impôts et taxes	(332 802)	(315 288)	(526 338)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	9 507 279	8 765 960	18 213 975

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	6 136 643	3 618 307	3 618 307
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(3 863 217)	(5 595 868)	(6 136 643)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	3 198 920	2 569 876	2 569 876
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(3 066 341)	(2 824 134)	(3 198 920)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 463	262 860	262 860
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(1 463)	(134 522)	(1 463)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	126 461	246 235	246 235
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(123 327)	(237 857)	(126 461)
- Charges financières	19 872 908	21 457 050	42 678 304
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(167 993)	(257 391)	(468 151)
<u>Intérêts payés</u>	22 114 055	19 104 555	39 443 943

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	112 898	751 166	751 166
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(1 298 052)	(633 884)	(112 898)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	242 249	162 206	162 206
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(164 555)	(261 155)	(242 249)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	1 768	3 119	3 119
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(2 458)	(1 933)	(1 768)
- Etat, TVA à payer en début de période	0	0	0
- Etat, Tva à payer en fin de période	609 465	(542 478)	0
- Etat, TCL à payer en début de période	22 985	21 841	21 841
- Etat, TCL à payer en fin de période	(22 492)	(23 235)	(22 985)
- Contributions conjoncturelles en début de période	613 380	811 168	811 168
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(227 682)	(407 839)	(613 380)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(14 813)	(7 929)	(7 929)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	922 077	11 002	14 813
- Etat, report TVA	(591 689)	0	0
- Etat, report TVA	0	0	591 689
- TVA payées	6 427 828	3 474 804	9 891 293
- Impôts et taxes	332 802	315 288	526 338
- Contribution conjoncturelle	227 681	407 838	613 379
- Impôts sur les bénéfices	1 183 943	1 747 879	3 066 897
<u>Impôts et taxes payés</u>	8 375 335	5 827 859	15 452 702

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Placements en titres en début de période	284 000	5 753 487	5 753 487
- Placements en titres en fin de période	(6 248 326)	(10 284 000)	(284 000)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(29 904)	(14 844)	(14 844)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	47 419	61 189	29 904
- Produits à recevoir des tiers en début de période	272 856	142 547	142 547
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(186 508)	(173 460)	(272 856)
- Autres comptes débiteurs en début de période	382 123	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 934)	(381 840)	(382 123)
- Comptes d'attente en début de période	539 347	403 214	403 214
- Comptes d'attente en fin de période	(211 657)	(488 316)	(539 347)
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(31 496)	(23 733)	(23 733)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	77 096	23 604	31 496
- Prestataires en début de période	(22 124)	(22 124)	(22 124)
- Prestataires en fin de période	22 124	22 124	22 124
- Dépôts et cautionnements en début de période	33 634	33 634	33 634
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(33 634)	(33 634)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	3 506 401	825 952	599 003
- Produits des participations	17 022		937 444
- Autres gains ordinaires	112 391	147 496	420 810
- Autres pertes ordinaires	(1)	(21)	(4 388)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>(1 851 172)</u>	<u>(3 626 885)</u>	<u>7 178 453</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISTIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Investissements en Immobilisations incorporelles	33 140	0	43 651
- Investissements en Immobilisations corporelles	273 528	140 384	200 095
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>306 668</u>	<u>140 384</u>	<u>243 746</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Cessions d'immobilisations corporelles		0 22 171	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	32 000	3 079	25 250
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>32 000</u>	<u>25 250</u>	<u>25 250</u>

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	5 200 000	3 000 000	3 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>5 200 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Dividendes et tantièmes	6 050 000	5 500 000	5 500 000
- Prélèvement sur fonds social	202 481	164 473	333 798
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>6 252 481</u>	<u>5 664 473</u>	<u>5 833 798</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
- Banques	3 975 110	3 060 104	3 721 665
- Caisses	15 678	13 117	3 427
- Banques, découverts	(1 455 856)	(979 728)	(514)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	2 534 932	2 093 493	3 724 579

NOTE 42 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**A-Engagements donnés :****A-1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle****▪ Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2026 à 36 033 140 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

▪ Opérations de Factoring :

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2026 à 1 040 588 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note 6 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

A-2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 75 513 024 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2026.

B- Engagements reçus :**B-1- Garanties Reçues**

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2026 à 57 445 091 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2026 à 105 231 315 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

C- Engagements réciproques :**C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés :**

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2026 à 130 500 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

Banque	Montant
AL BARAKA BANK	30 500 000
ATTIJARI BANK	100 000 000
Total	130 500 000

NOTE 43 : LE REVENU SECTORIEL ET LE RESULTAT SECTORIEL :

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 ne comprennent pas des renseignements relatifs au revenu sectoriel ou au résultat sectoriel de leasing ou de l'activité d'affacturage, que ce dernier n'est pas significatif.

NOTE 44 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peuvent rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date du 30/06/2026, jusqu'à ce jour.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total de capitaux propres de **77 659 KDT** et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à **3 142 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2026, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 31 août 2026

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN – Membre de DTTL
Tarek SAHLI

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE